

**Extrait des Registres des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILLE**

Séance du 29 juillet 2026

L'an deux mille vingt six et le 29 juillet à 19h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Qui ont voté : 15

Date convocation : 22/07/2026

Présents : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Théry GRAS, Laurence DOIRE, Mike DOS SANTOS, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN, Robert ZONI, Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET

Absents, excusés : Sophie CAVAGNOD, Laurence MIGNOT, Fabien ANDRE

Ont donné procuration : Sophie CAVAGNOD à Mike DOS SANTOS, Laurence MIGNOT à Laurence DOIRE, Fabien ANDRE à Maxime BERTHE

A été nommée secrétaire de séance : Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET

DL 2026-54 Adaptation des bâtiments scolaires au changement climatique – Lancement d'une consultation pour la lutte contre la surchauffe estivale dans les écoles de la commune

Monsieur Jérôme CAPRON expose : Les épisodes caniculaires et les vagues de chaleur, de plus en plus fréquents et précoces en fin d'année scolaire et à la rentrée, impactent directement les conditions d'accueil, de santé et d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail du personnel éducatif et communal.

Afin de faire face à ces enjeux climatiques et de garantir le confort thermique d'été dans les établissements scolaires de la commune, il est indispensable de continuer le plan d'action d'adaptation des bâtiments et de leurs abords déjà engagé depuis quelques années (Stores sur les vélux, brises-soleil orientables, achat de ventilateurs, clim mobile au 2ème étage, végétalisation de la cour etc.).

Pour définir et mettre en œuvre ces solutions de manière pérenne et écoresponsable, il convient de lancer une consultation visant à retenir un prestataire pour la réalisation des travaux d'aménagement sur la base de l'étude financée par le SYANE relative à la surchauffe du bâtiment de l'école.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant la nécessité de préserver la santé des occupants des écoles et de garantir la continuité du service public de l'enseignement dans des conditions thermiques décentes ;

Considérant la nécessité de consulter des prestataires qualifiés pour concevoir et/ou réaliser ces aménagements thermiques bas-carbone ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix) :

- **APPROUVE** le principe du lancement d'une consultation de marché public pour la lutte contre la surchauffe estivale à l'école de Lathuille
- **AUTORISE** Monsieur le Maire et son représentant, Jérôme Capron, à lancer la procédure de consultation conformément au Code de la commande publique.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces administratives et contractuelles relatives à cette consultation, ainsi que les marchés, conventions et avenants à intervenir.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département, Syane, l'éducation nationale etc.) toutes les subventions financières susceptibles d'accompagner ce projet

Le Maire,
Hervé BOURNE



La secrétaire,
Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET

